



Questions fréquemment posées

Q : Suis-je limité quant au nombre de personnes que je suis autorisé à accueillir à bord ?

R : Le nombre de personnes que vous êtes autorisé à accueillir à bord dans le cadre de l'hospitalité dépend de la taille et de la capacité maximale (d'accueil) de votre bateau, comme confirmé par le propriétaire et/ou le capitaine.

Q : Qu'entendez-vous par "Sponsor" ?

R : Le terme "Sponsor" désigne la personne ou l'organisation qui soutient votre demande de poste d'amarrage au port et les opérations d'hospitalité que vous prévoyez pendant l'événement.

Q : Qu'entendez-vous par "Affiliation" ?

R : L'affiliation fait référence au sport ou à la relation commerciale entre le Demandeur et la "Communauté" F1 et F1 Grand Prix de Monaco (pour la FE : la "Communauté" Formule E et le Monaco E-Prix). Le rôle ou la fonction peut être celui d'une écurie de F1/FE ou d'un pilote ou ancien pilote, d'un sponsor ou fournisseur de la F1/FE, d'une agence événementielle pour l'hospitalité des clients de la F1/FE ou d'une agence média de la F1/FE.

Q : Qui sont les "invités en cabine" ?

R : Les invités en cabine font référence aux invités qui dorment à bord.

Q : Je ne sais pas combien d'invités je vais avoir à bord au moment de la demande. Que dois-je faire ?

R : La première exigence est de confirmer que le but de la demande est de commercialiser le poste d'amarrage à des fins d'hospitalité. À l'heure actuelle, il est entendu que vous ne serez éventuellement pas en mesure de fournir toutes les informations requises. Veuillez donc fournir une projection du nombre d'invités par jour, étant entendu que ces chiffres pourront éventuellement être ajustés et confirmés à l'approche de l'événement.

Q : Que se passe-t-il si j'estime incorrectement le nombre d'invités à bord pour l'hospitalité ?

R : Des laissez-passer supplémentaires peuvent éventuellement être achetés auprès du bureau temporaire de l'ACM situé dans les locaux de la SEPM jusqu'à et pendant le week-end du Monaco E-Prix ou du F1 Grand Prix de Monaco. Les détails sont indiqués sur le formulaire de demande.

Q : Dois-je acheter des Laissez-passer Accès Bateaux pour les invités qui montent à bord pour l'hospitalité nocturne ?

R : Non, le Laissez-passer Accès Bateaux ne s'applique qu'aux invités qui montent à bord et sont divertis sur votre bateau pendant les sessions et les courses du Monaco E-Prix ou du F1 Grand Prix de Monaco.



Q : Dois-je acheter des Laissez-passer Accès Bateaux pour l'équipage ou pour les fournisseurs (restauration, technique ou divertissement) qui visitent le bateau pendant l'événement.

R : Toutes les personnes ayant besoin d'accéder au bateaux doivent posséder un Laissez-passer Accès Bateaux. Les Laissez-passer pour l'équipage et les fournisseurs ont besoin d'être demandés, mais sont fournis gratuitement.

Q : Si le nombre d'invités de notre événement diffère d'un jour à l'autre (par exemple, 70 invités le vendredi, 90 invités le samedi), le tarif des Laissez-passer sera-t-il calculé au prorata ?

R : Les Laissez-passer sont achetés sous forme de forfait de 4 jours. Ainsi, si vous avez 70 invités le vendredi et 90 le samedi, vous devrez acheter 90 forfaits.

Q : Recevrons-nous un bracelet par invité, par jour ? Ou recevrons-nous un seul bracelet pour les 4 jours ?

R : Le bracelet changera chaque jour afin que les invités puissent être facilement identifiés et vous n'aurez pas à réclamer de Laissez-passer à utiliser pour le jour suivant si votre liste d'invités change.

Q : Si un invité regardant depuis une tribune souhaite rejoindre son ami sur un bateau, pourra-t-il le faire ?

R : Tant qu'ils ont le bracelet du jour approprié, ils pourront accéder au bateau.

Q : Quand devons-nous payer les Laissez-passer Accès Bateaux?

R : Le bureau temporaire de l'ACM, pour acheter Laissez-passer, ouvre le 17 avril et se trouve dans les bureaux de la SEPM. Il est ouvert de 08h00-17h00 du lundi au vendredi. Votre commande doit être traitée par ce bureau y compris le paiement.

Q : Quelle marque de sponsor ou de client est autorisée à être appliquée sur le bateau pendant l'événement et particulièrement pendant les sessions et les courses de chaque événement.

R : Toutes les demandes de branding doivent être soumises à l'approbation de vturco@acm.mc.